

23 September 2013

Réunion sur la mise en oeuvre de la dimension humaine de l'OSCE 2013
Déclaration d'ouverture de la délégation canadienne
Ambassadrice Isabelle Poupart
Représentante permanente auprès de l'OSCE
Lundi, le 23 septembre 2013

M. le Président,

En tant que nouvelle Représentante permanente du Canada auprès de l'OSCE, c'est avec grand plaisir que je participe à cet événement important du calendrier annuel de l'OSCE.

J'aimerais d'abord remercier la présidence ainsi que l'ambassadeur Lenarčič et son équipe du BIDDH pour l'organisation de cette réunion. Je me réjouis de la présence parmi nous de la nouvelle Haute Commissaire aux minorités nationales, Mme Astrid Thors, et je salue le renouvellement du mandat de la Représentante sur la liberté des médias, Mme Dunja Mijatović.

Les trois institutions autonomes de l'OSCE contribuent directement au renforcement des sociétés démocratiques, fondées sur le respect des droits de la personne et de la primauté du droit.

Pour le Canada, ce rôle-clé de promotion des valeurs fondamentales qui nous animent est intimement lié à la dignité humaine – la dignité de vivre libre et en paix.

Dans cette optique, le combat contre l'intolérance, la discrimination et les crimes haineux, notamment envers la communauté LGBT, constitue une claire priorité du Canada. Combattre la violence contre les femmes et les filles, faire des progrès dans la lutte contre la traite des personnes et continuer à appuyer les institutions démocratiques sont aussi au coeur de nos préoccupations.

Une problématique auquel le Canada accordera une importance accrue cette année est celle de la liberté de religion. Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, en février 2013, le gouvernement canadien a créé un nouveau bureau pour la liberté de religion, dirigé par l'Ambassadeur Andrew Bennett. Nous sommes heureux que l'ambassadeur Bennett ait accepté l'invitation du BIDDH de participer à la session 6 sur la liberté de religion.

M. le Président,

De nombreux défis demeurent dans la région de l'OSCE lorsqu'il s'agit de pleinement respecter nos engagements collectifs et de les mettre en oeuvre. Ces défis ne pourront être relevés que si nous retrouvons la volonté d'agir ensemble pour promouvoir la dignité humaine dans l'esprit d'Helsinki.

Merci.